

LA CUMA VIVARNES A TROUVÉ LE BON MODE D'EMPLOI



De la cuma au groupement d'employeurs en passant par la méthanisation, la cuma Vivarnes a su montrer sa solidité par les projets qu'elle a entrepris depuis sa récente création, née d'une fusion de deux groupes, en 2017. Cohésion et communication sont des atouts pour les adhérents de cette cuma, véritable exemple de réussite en groupe.

Par Charlène Golli

La cuma Vivarnes, située à Saint-Étienne-à-Arnes, dans les Ardennes, se compose de 15 adhérents dont sept qui se sont engagés à monter un groupement d'employeurs en 2022. En parallèle du projet de méthanisation et de sa mise en route, le besoin de main-d'œuvre au sein de ces exploitations et de l'unité de méthanisation fut évident pour les adhérents.

COMMUNICATION

« Dans la cuma, nous sommes soudés et nous pouvons nous exprimer facilement sur nos projets, nos problématiques ou nos désaccords. Pour nous, la communication est importante et c'est d'autant plus vrai avec un salarié aujourd'hui », confie Pascal Pérard, trésorier de la cuma et adhérent du groupement d'employeurs. Le salarié est embauché à 80 % pour la méthanisation

et à 20 % pour travailler dans les sept exploitations. Comme nous le connaissons déjà, il n'y a pas eu besoin de rechercher des candidats et de passer par une phase de recrutement.

UN PROJET ACCÉLÉRÉ

Le groupement d'employeurs se crée très rapidement au cours de l'été 2022 car le besoin devenait imminent. Au démarrage, la cuma se tourne vers la fdcuma des Ardennes pour se faire aider dans les formalités administratives. C'est le cabinet comptable de la cuma qui s'occupe de la paie du salarié, embauché en août 2022. Après un an, le bilan est positif. « Le groupement d'employeurs apporte une vraie souplesse. On peut employer un salarié à temps plein alors que nous n'avons que des besoins ponctuels dans nos fermes. Cependant, il y

Sept adhérents de la cuma Vivarnes se sont engagés à monter un groupement d'employeurs en 2022.

« a un inconvénient, c'est la disponibilité. On peut tous avoir besoin de lui en même temps. C'est la raison pour laquelle il faut beaucoup d'organisation et de communication. Nous utilisons notamment une application de discussions de groupe sur smartphone », déclare le trésorier.

VIGILANCE SUR CERTAINS POINTS

Toutefois, il faut rester vigilant sur certains points comme la gestion du salarié, de son planning et de ses compétences, sur la charge administrative supplémentaire ou encore la préparation pour effectuer un bon recrutement. Aujourd'hui, la cuma est satisfaite du groupement d'employeurs. Le salarié est impliqué, autonome et gère même les saisonniers. Le groupe est soudé et fonctionne bien. Pour la suite, la cuma va devoir identifier plus clairement son besoin mais l'embauche d'un deuxième salarié se profile déjà.

“ On peut employer un salarié à temps plein alors que nous avons des besoins ponctuels dans nos fermes ”

PASCAL PÉRARD,
TRÉSORIER DE LA CUMA VIVARNES



Pascal Pérard,
trésorier de la
cuma Vivarnes.

« Nous souhaitons recruter à nouveau, c'est certain, mais aujourd'hui nous devons nous réunir pour recadrer le besoin, les missions et construire le poste afin de mieux cibler les candidats. Il n'est pas simple de trouver une personne polyvalente. Puis, mener un entretien d'embauche est un autre métier », reprend Pascal Pérard. C'est de bon augure pour la pérennité de la cuma et de ses exploitations. ■